

II. *Renouveau économique*

Le renouveau économique amorcé au Canada vise à nous donner les moyens de rivaliser dans un environnement mondial où la concurrence est vive, où les marchés sont en constante évolution et où les progrès technologiques se succèdent à un rythme effarant.

Mon gouvernement entend favoriser davantage ce renouveau économique en continuant d'assainir les finances publiques, en prenant de nouvelles initiatives commerciales et en procédant à une réforme du régime fiscal. Pour assainir les finances publiques, il a adopté une stratégie en quatre points: premièrement, ramener la croissance de la dette nationale en deçà de celle de l'économie d'ici la fin de la décennie; deuxièmement, réduire sensiblement le déficit d'une année à l'autre; troisièmement, réduire considérablement année après année les besoins financiers du gouvernement; et quatrièmement, faire en sorte que ces progrès soient en grande partie attribuables à une compression efficace des dépenses.

Le succès de cette stratégie ravivera la confiance des investisseurs et des consommateurs et contribuera ainsi à faire baisser l'inflation et les taux d'intérêt et à stimuler la croissance et l'emploi.

Pour assurer une relance économique durable, le gouvernement doit aussi veiller à protéger et à faire valoir pleinement les intérêts du Canada dans l'arène internationale.

Près du tiers de notre économie est tributaire des marchés internationaux. Notre prospérité future dépend très largement du commerce extérieur. C'est pourquoi mon gouvernement s'emploie à trouver de nouveaux marchés sûrs pour nos exportations. C'est pourquoi il mène des pourparlers bilatéraux avec les États-Unis et participe aux négociations multilatérales du GATT.

Mon gouvernement a l'intention d'améliorer le statut commercial du Canada vis-à-vis de ses principaux partenaires. C'est ainsi qu'il portera une attention particulière au commerce avec le Japon et d'autres pays du bassin du Pacifique.

Mais même les efforts les plus énergiques d'expansion du commerce resteront vains si les marchés mondiaux dont dépendent nos exportateurs sont menacés par la montée du protectionnisme.

Cette menace montre bien toute l'importance des pourparlers que mon gouvernement a entrepris pour conclure avec les États-Unis un accord commercial mutuellement avantageux. Ces pourparlers s'accompagnent comme il se doit de consultations poussées avec les provinces, les milieux d'affaires et les syndicats. Le succès de ces négociations renforcerait non seulement notre économie, mais aussi notre capacité d'affirmer notre culture, notre souveraineté, notre attachement au concept de développement régional et les principes fondamentaux de notre politique sociale.

Mon gouvernement entend aussi poursuivre sa vaste réforme de la fiscalité. Déjà, il a commencé à restructurer le régime fiscal des sociétés, il a créé un impôt minimum pour rendre plus juste l'impôt des particuliers, il a institué un crédit d'impôt remboursable au titre de la taxe de vente et il a réduit les possibilités d'évasion fiscale.

Les objectifs de cette réforme, qui procède avant tout d'un souci d'équité, sont d'abaisser les taux d'imposition et de

réduire la trop forte proportion des recettes de l'État qui provient de l'impôt sur le revenu des particuliers en créant un meilleur équilibre entre cette source de revenus et les autres. Elle vise aussi à rendre le régime fiscal plus simple et plus facile à comprendre, ce qui fera l'affaire de tous les Canadiens.

Au cours de la session qui s'ouvre aujourd'hui, vous serez invités à vous pencher sur de nouvelles mesures ayant pour but d'accroître la compétitivité du secteur privé.

Afin d'éliminer les obstacles à la croissance économique, mes ministres vont poursuivre le travail entrepris pour réduire le fardeau de la réglementation et des formalités administratives, faire avancer le processus de privatisation des sociétés d'État et favoriser la suppression des barrières au commerce interprovincial.

Afin de stimuler la petite entreprise et l'initiative privée, mes ministres vont aussi proposer diverses mesures qui auront pour effet d'améliorer les pratiques d'achat, de mieux donner suite aux propositions spontanées émanant de petits entrepreneurs, de multiplier les transferts de technologie à partir des laboratoires de l'État et de favoriser le développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes.

Afin de faire profiter les Canadiens d'un système de transport plus efficace, plus compétitif et plus sûr, mon gouvernement proposera de nouveau au Parlement des moyens d'éliminer les règlements qui entravent inutilement l'activité du secteur des transports.

Il proposera aussi un nouveau cadre de réglementation de l'industrie des services financiers qui favorisera la concurrence, l'efficacité et la compétitivité internationale tout en offrant une meilleure protection aux consommateurs.

Pendant de nombreuses années, les gouvernements ont fait de leur mieux pour favoriser le développement régional. Malgré tout, les disparités entre les régions subsistent, et l'expérience nous a appris qu'il ne suffit pas de dépenser plus d'argent pour corriger cette situation inacceptable.

Il est temps d'envisager de nouvelles approches, de voir comment les ressources toujours plus considérables que nous engageons pour venir en aide aux régions défavorisées pourraient être utilisées d'une façon plus efficace et mieux adaptée aux conditions et possibilités locales. C'est ce que font mes ministres, et ils sont maintenant convaincus que les gens qui vivent et travaillent dans les régions concernées sont souvent les mieux placés pour proposer des solutions valables.

Le fait de miser sur les ressources humaines et naturelles propres à chacune des régions suscitera un nouvel effort de coopération qui mènera à l'élaboration d'un nouveau programme de développement. Dans l'Ouest du pays, on s'attachera à diversifier l'infrastructure économique.

Dans l'Est, une première étape sera franchie par la création d'une agence chargée de faciliter et de coordonner toutes les initiatives fédérales de développement dans la région de l'Atlantique. Cet organisme veillera en outre à ce que soit fait le meilleur usage possible des compétences disponibles sur place et à ce que les gouvernements et autres organisations de la région s'associent pleinement aux actions entreprises.